COLLOQUE INTERNATIONAL

Libéralisation commerciale et dynamique des inégalités

Lieu : Rabat, 26-27-28-29 Octobre 2011

APPEL A COMMUNICATIONS

Colloque organisé par :

- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC, Genève)
- La Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA, Rabat)
- La Faculté des sciences économiques et de gestion - Université Lumière Lyon 2, (Lyon)
- La Chaire de l'OMC- Université Mohammed V – Souissi (Rabat)

Avec le soutien :

- du service de la Recherche de l'Université Lumière Lyon 2
- de la Région Rhône-Alpes
- de la Ville de Lyon

Lieu :

- Université Mohamed V – Souissi, Rabat, Maroc

I- PRÉSENTATION

La crise économique qui a secoué le monde dans un contexte de globalisation a animé les débats scientifiques sur le lien entre libéralisation commerciale et évolution des inégalités. Par ailleurs, les débats portants sur les soulèvements populaires et les troubles sociaux qu'ont récemment connus les pays nord africains ont, au delà de la dimension politique, également souligné la montée des inégalités dans les pays de la région, concomitante avec une plus grande ouverture commerciale, questionnant à nouveaux ce lien entre libéralisation commerciale et dynamique des inégalités, aussi bien dans l'absolue que dans un contexte méditerranéen.

Les études, théoriques et empiriques, qui ont été menées dans cette perspective sur les inégalités à un triple niveau -interne ; international et mondial- n'ont pas abouti à des conclusions convaincantes de portée générale et la validité des résultats de certaines d'entre elles a été mise en doute pour des considérations méthodologiques.

En effet, des difficultés de mesures liées tant à la qualité des données qu'aux méthodes adoptées sont sources d'évaluations contradictoires et objet de multiples contestations (Milanovic, 2009).

A cet égard, si les effets du commerce international sur la répartition des revenus ne sont pas modérés aussi bien au niveau interne qu'au niveau international, le lien commerce-niveau du revenu est complexe et ne peut être analysé selon un schéma unique . D'où la difficulté de rechercher un lien causal général commerce-inégalités et la nécessité de promouvoir des études de cas pour vérifier certaines interprétations générales dans ce domaine.

Certes, les débats publics sur la mondialisation ont généralement tendance à établir un lien entre libéralisation commerciale et accroissement des inégalités, notamment internes. Mais il apparaît que les inégalités internationales ont eu tendance à baisser.

Bref, l'évolution des inégalités dans le monde et le lien qu'elles peuvent entretenir avec la libéralisation commerciale posent de redoutables questions théoriques et méthodologiques tant il est difficile d'appréhender ce lien au moyen d'un indicateur unique ou d'un schéma univoque.

Outre la difficulté d'une définition précise du concept d'inégalité, le choix des données, des indicateurs et des méthodologies peut avoir des implications différentes sur la dynamique et l'évolution des inégalités. Le bilan sur le plan des inégalités est mitigé. Le « consensus de Washington »(Williamson,1990) qui considérait la libéralisation commerciale comme l'un « des plus importants facteurs de croissance économique et de convergence dans les PED » est remis en cause par l'une des institutions de Bretton Woods : « La motivation initiale de la libéralisation commerciale en tant qu'instrument de réduction de la pauvreté était influencée par une lecture étroite des prédictions de la théorie du commerce international....L'observation montre que les résultats de ces politiques au cours des quinze dernières années sont nuancés »(Banque mondiale,2001).

S'agissant des inégalités internationales-inégalités entre les pays-, elles constituent la composante principale des inégalités mondiales et leur évolution demeure marquée par des tendances contrastées. Si dans les rapports Nord-Sud une tendance baissière de l'inégalité internationale a été remarquée dans les décennies 80 et 90, cette tendance est due largement à la forte croissance enregistrée par des puissances émergentes (Chine et Inde) car selon les calculs du CEPII (Bensidoun, Chevalier, Guallier 2001) si l'on omet le cas ces puissances « la baisse des inégalités se transforme en hausse ». Une divergence croissante s'installe donc en matière de réduction des inégalités à l'intérieur du Sud lui-même entre une minorité de pays émergents et une majorité de PED enfoncés dans le sous-développement et la pauvreté.

En ce qui concerne les inégalités mondiales-qui résultent de l'effet combiné des inégalités internationales et des inégalités internes-, l'étude de Milanovic (2009) montre que ces inégalités ont augmenté.

Dans une conjoncture internationale instable et imprévisible, la région Méditerranéenne demeure marquée par de fortes inégalités internes et inégalités internationales. Si les pays de la rive Nord ont des moyens et des politiques publiques pour corriger les inégalités internes, ceux de la rive Sud souffre d'un déficit structurel dans ce domaine ; déficit qui menace la cohésion sociale et la stabilité politique de ces pays.

Outre le rôle que peut jouer chaque Etat en matière de redistribution pour atténuer les inégalités sociales, les Etats des deux rives ont une responsabilité partagée dans la réduction de l'inégalité internationale. L'asymétrie des échanges et le caractère polarisé du commerce international dans cette région militent en faveur de l'instauration d' « une division de travail de complémentarité » et d'un partenariat équitable.

En définitive, si les politiques commerciales peuvent aider les pays développés comme les pays en développement à tirer profit des opportunités offertes par le commerce international et les évolutions technologiques et à stimuler leur croissance, le rôle de l'Etat et des politiques publiques en matière de réduction des inégalités demeure primordial. Le bilan contrasté de la libéralisation et de l'ajustement dans les pays de la zone Méditerranée invite à la prudence car le développement humain et équitable peut être sacrifié si l'on reste prisonnier d'une doctrine ou un modèle « prêt à porter ».

- Les inégalités internes, internationales et mondiales s'aggravent-elles ?
- Les tendances inégalitaires internes observées ailleurs (en Amérique latine, par exemple) sont-elles enregistrées au niveau de la région Méditerranée ?
- L'évolution des inégalités est-elle liée à l'insertion commerciale des pays de la région dans l'économie mondiale ?
- Quels sont les résultats de la recherche économique dans l'étude du lien commerce international-inégalités en général et dans la région en particulier ?
- Quels sont les déterminants des inégalités et les meilleures approches pour les mesurer?
- Quel est le poids réel du facteur technique dans la dynamique des inégalités ? Quel rôle peut jouer le politique en matière de réduction des inégalités ?

- Quelles réponses internationales à l'accroissement de l'inégalité mondiale et quelle réponse européenne, surtout dans un contexte d'accélération des changements politiques dans la rive Sud de la Méditerranée ?
- Les mécanismes de coopération euro-méditerranéenne existants sont-ils encore adaptés aux aspirations populaires de la rive Sud exprimées ces derniers temps en matière de partage de démocratie et de prospérité ?

Ces questions et d'autres sous-jacentes feront l'objet de communications dans le cadre de la 5ème édition du colloque international de Rabat consacrée à la thématique : «Libéralisation commerciale et dynamique des inégalités ».

II- OBJECTIFS DU COLLOQUE

1- Favoriser l'interaction entre les chercheurs du pourtour de la Méditerranée sur la dynamique des inégalités dans un contexte de libéralisation commerciale.
2- Confronter les résultats des études théoriques et empiriques sur l'évolution des inégalités.
3- Analyser l'évolution des inégalités dans le contexte méditerranéen.
4- Déterminer la place du politique et du social dans dynamique des inégalités.

III- LES AXES ET THÈMES DU COLLOQUE

1- <u>L'interaction entre la libéralisation commerciale et la dynamique des inégalités</u> :

2-

- L'inégalité : concept ; formes et mesure ;
- Libéralisation commerciale et évolution des inégalités ;
- Tendances générales en matière d'inégalités et perspectives régionales ou locales ;
- Effets de la crise économique sur l'évolution des inégalités.

3- <u>Inégalités et émergence</u> :

- Croissance économique et inégalités internes ;
- Politique commerciale et lutte contre la pauvreté ;
- Pays émergents et réduction des inégalités globales ;
- Politiques nationales de redistribution et inégalités internes.

4- <u>Inégalités entre les pays développés et les pays en développement dans la région Méditerranéenne</u>

- Les inégalités internationales et les inégalités internes dans la région.
- Libéralisation commerciale et implications sociales dans les pays de la rive Sud.
- Le rôle politique et social de l'Etat dans la dynamique des inégalités
- Coopération internationale et « correction des inégalités » : coopération mondiale et coopération euro-méditerranéenne
- Transition et dynamique des inégalités en Afrique du Nord

IV- ÉCOLE DOCTORALE MÉDITERRANÉENNE

Le 29 octobre sera consacré à l'organisation d'un séminaire d'études doctorales ouvert à de jeunes chercheurs (doctorants ou étudiants à la sortie du master qui souhaitent débuter une thèse) travaillant soit sur la problématique du colloque, soit sur les pays méditerranéens.

Les candidats intéressés peuvent :

- soit proposer une communication en suivant la procédure générale de réponse au présent appel en y apposant la mention « doctorant ». Leur proposition sera examinée par le comité scientifique du colloque en même temps que toutes les autres et sera retenue soit en tant que communication dans l'un des ateliers parallèles du colloque, soit comme présentation dans le cadre de l'école doctorale (date limite de remise de la proposition le **31 juillet 2011**) ;

- soit s'inscrire pour faire une présentation de leur projet ou de leur recherche en cours dans le séminaire d'études doctorales du **29 octobre 2011**. Date limite d'inscription : **31 juillet 2011** par simple courrier électronique aux deux adresses suivantes:
  colloquerabat2011@wto.org
  colloquerabat2011@um5s.net.ma
  en indiquant nom, prénom, université ou laboratoire d'appartenance, niveau d'avancement (projet, début, recherche en cours, soutenance programmée), sujet de la recherche et, le cas échéant, le nom du directeur de thèse.

CALENDRIER SCIENTIFIQUE

15 juillet 2010 :

Date limite d'envoi des propositions de communications (titre, auteurs – avec institutions d'appartenance, e-mail – résumé 2 pages) à:

Organisation Mondiale du Commerce et Université Mohammed V Souissi

Email: colloquerabat2011@wto.org et colloquerabat2011@um5s.net.ma

05 septembre 2011 :

Date d'envoi de la liste des propositions acceptées.

01 octobre :

Publication du programme définitif du Colloque.

V- NORMES DE PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS

Chaque texte doit être d'une longueur maximale de 20 pages, en Times New Roman 12, interligne simple au format WORD. Les communications pourront être écrites (et présentées oralement) en français ou en anglais. En vue de la publication des actes du colloque, les sources utilisées, les tableaux et graphiques insérés doivent êtes accompagnés de toutes les références universitaires selon les normes en usage. En outre, les versions définitives des communications doivent comporter un résumé d'une page traduisant clairement et pleinement le contenu du texte, ainsi qu'une liste des mots clés et des codes JEL.

La bibliographie doit être mise aux normes en vigueur :

Voir les normes détaillées à :

http://www.tandf.co.uk/journals/authors/style/reference/tf_A.pdf

Pour un ouvrage :

Nom de l'auteur, A.A. (année de publication). *Titre et sous titre de l'ouvrage en italiques.* (N° de l'édition si plusieurs éditions). Ville de publication avec indication de l'Etat si aux USA: Editeur.

Exemple :

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (1997). *The battered child* (5th ed.). Chicago, IL: University of Chicago Press.

Si ouvrage sous presse indiquer :

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (sous presse) …

Si ouvrage repris sur un site web :

Ajouter à la référence ci-dessus : Repris de http://www.xxxxxx ou Retrieved from http://www.xxxxxx (si ouvrage en anglais).

Chapitre dans un ouvrage :
Auteur, A.A., & Auteur, B.B. (année de publication). Titre du chapitre. In A. Editor & B. Editor (Eds.), *Titre de l'ouvrage en italiques* (pages du chapitre). Lieu publication: Editeur.
Exemple :
O'Neil, J.M., & Egan, J. (1992). Men's and women's gender role journeys: Metaphor for healing, transition, and transformation. In B.R. Wainrib (Ed.), *Gender issues across the life cycle* (pp. 107–123). New York, NY: Springer.

Communication à un colloque :
Nom, C. (année, mois). *Titre de la communication en italiques.* Communication présentée à intitulé du colloque, Ville, Indication de l'Etat si aux USA.
Exemple :
Lanktree, C. (1991, February). *Early data on the Trauma Symptom Checklist for Children (TSC-C).* Paper presented at the meeting of the American Professional Society on the Abuse of Children, San Diego, CA.

Article :
Auteur A.A., Auteur, B.B., & Auteur, C.C. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, Volume (Numéro),* pp–pp.
Exemple :
Harlow, H.F. (1983). Fundamentals for preparing psychology journal articles. *Journal of Comparative and Physiological Psychology, 55(3),* 893–896.

COMITE SCIENTIFIQUE

ABDELMALKI L., Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, GATE, Lyon
AYADI M. Professeur à l'ISG, Tunis
BENABDALLAH Y., Chercheur, CREAD, Alger
BEN HAMMOUDA H., Directeur de l'Institut de Formation et de la Division de la Coopération Technique, OMC, Genève
BERTHAUD P., Université Pierre Mendès France et LEPII-CNRS)
BEN RHOMDANE M., Professeur, Université de Tunis, Tunis
BOUNEMRA BEN SOLTANE K., Directrice du Bureau de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique en Afrique du Nord, Rabat
GHOUFRANE A.,Professeur de l'enseignement supérieur, Université Mohammed V-Souissi, Rabat
MAANINOU A., Professeur habilité, Université Mohammed V-Souissi, Rabat
TOUFIK S., Professeur habilité, Université Mohammed V-Souissi, Rabat,
LIPCHITZ A., Economiste, Agence Française de Développement, Paris
OULMANE N., Economiste, Bureau de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique en Afrique du Nord, Rabat
PERIDY N., Professeur, Université de Nantes et LEN
RICHET X., Professeur, Université Sorbonne Nouvelle, Paris
SADNI JALLAB M., Economiste, OMC, Genève
SANDRETTO R. Professeur, Université Lumière Lyon 2 , GATE, Lyon.
SILEM A., Professeur, Université Jean-Moulin Lyon 3, Lyon.
THIELEN G, Conseiller à l'Institut de Formation et responsable du programme académique, OMC.

COMITE D'ORGANISATION

ABDELMALKI Lahsen
BEN HAMMOUDA Hakim
BOUNEMRA BEN SOLTANE Karima
GHOUFRANE Azzedine
OULMANE Nassim
SADNI JALLAB Mustapha
SANDRETTO René
THIELEN Gerardo

Valorisation du colloque

Après sélection et procédure de *referee*, le colloque donnera lieu à des publications dans des revues ou sous forme d'ouvrages.

Droits d'inscription

Etudiants : 50 euros
Autres : 100 euros